

Commission Technique Des ACTIVITES CYCLISTES

14/05/2019

Compte rendu de réunion

Présents:

Yves Berger (CCSPP) - Chrystelle Brédard (CSD) – Daniel Denibas (VCBS) –
Sylvain Charpentier (AAOC) Dominique Dorval (CCMV) –
Pierre Segain (TCM) – Jean-Paul et Yvette Coince – Jean-Claude ACO) – Vincent
Macaux (VCV)

Excusés :

André Leroux (AAOC) - Gérard Leclère (Comité) - Thierry Fife - Jean-Claude
Vacher

Ordre du jour communiqué à la Commission, au Comité et aux clubs le 06 mai
2019

Commission Technique Des Activités Cyclistes

COMPTE RENDU DE REUNION

Début de la réunion à 20h 10

1/ VALIDATION DU PV DE LA REUNION DU 18 AVRIL 2019.

PV adopté à l'unanimité

2/ POINT TRESORERIE

- Retour de la redevance des clubs organisateurs : Ont payé l'ACL et le CS Dourdan (il faudra peut-être envisager une relance).
- Nombre de licenciés : 243 encartés (à l'heure actuelle, il faut compter une légère baisse sur les effectifs 2018).
- 2 clubs n'ont pas renouvelé leur affiliation à l'Ufolep, le VCBS et l'ASCE.
- Solde du compte 4 326 €.
- La possibilité de pratiquer des engagements à l'avance sur nos courses présentée lors de la réunion d'avril devra être examinée pour la mettre en pratique lors de la saison 2020.
- La procédure actuelle n'est pas satisfaisante car de nombreux coureurs s'inscrivent à l'avance sur le site de la CNS ou par mail auprès du club organisateur pour bénéficier du tarif réduit, mais ne payent pas et ainsi ne viennent pas en raison du temps ou pour tout autre motif.

3/ COURSES DU MOIS AU CALENDRIER UFOLEP 91.

- 21 avril / St Martin de Brétencourt : 161 engagés/ 1-28, 2-19, 3-52, 4-55, jeunes et féminines-7
- 1^{er} mai / La Vélostar : 528 engagés – 462 partants (redevance Ufolep à suivre)
- 5 mai / Réau : 142 engagés/ 1-20, 2-28, 3-49, 4-39, jeunes et féminines-6
- 12 mai / Morangis : 147 engagés/ 1-17, 2-20, 3-50, 4-51, jeunes et féminines-13.
- Retour sur les points marqués lors des épreuves à étapes. Les points marqués ne peuvent excéder 10, soit sur les étapes, soit au général. Seules les étapes en Contre la montre ne sont pas retenues.
- Il est rappelé que les organisateurs doivent pas « inviter » des coureurs FFC D4 et FSGT 3,4,5.
- Yvette Coince informe la CTD que le coureur Amathieu J. se classe 5^{ème} sur la Route des blés (3 étapes) et Boisson F. 4^{ème}. Ces performances n'ont pas été signalées par les intéressés. Les points prévus au règlement leur seront imputés. Ils totalisent désormais 29 pts et 19 pts.
- La CTD considère que les coureurs licenciés en FFC peuvent entrer dans le calcul du prix d'équipe avec les coureurs de leur club licenciés en Ufolep.

4/ POINTS SUR LE CHALLENGE INTER CLUBS

Daniel Denibas précise que le système fonctionne bien désormais après le règlement des derniers problèmes techniques.

Yves insiste sur la nécessité de présenter sur un tableau, les classements en cours lors de nos organisations (JP Coince pourrait s'en charger).

5/ CHAMPIONNAT SUR ROUTE DU 91 et du 75

- Il est rappelé que les coureurs hors des départements 91 seront admis aux engagements
- Le PC course se situera en Mairie de Sermaise.
- Les classements seront établis « au scratch »
- Il faudra « ressortir » les classements des coureurs des départements extérieurs.
- Le traitement des engagements se fera comme pour une course habituelle.
- Chrystelle fait état du planning des besoins liés aux courses :
 - * Permanence aux engagements OK
 - * Voitures ouvrees : 1^{ère} caté. / Pierre Segain, 2^{ème} caté. / Voiture du CS Dourdan, 3^{ème}

catégorie / André Leroux, 4 ème catégorie / Yves Berger, Jeunes / Sylvain Charpentier en moto.

- Signaleurs OK.
- Le pôt sera préparé par Daniel
- La sono sera prêtée par Pierre
- Les récompenses seront remises entre 11h 30 et 12h 00 en Mairie
- Les départs auront lieu toutes les 3 minutes.

6/ QUESTIONS DIVERSES

-Daniel informe que l'Ufolep souhaite récompenser les bénévoles avec 3 ans de pratique, lors de son AG, les présidents des clubs seront appelés à fournir une liste probable. Yves se chargera d'informer les dirigeants.

- Daniel propose également de fournir aux licenciés une pochette plastique pour ranger les carton et la licence qui ont tendance à se mélanger lors de la remise des dossards.

- Il est convenu d'adresser à Pierre Le Bigre, les résultats de nos courses pour les tableaux de résultats de la CTR IDF.

- **Le championnat d'IDF du 23 juin.** Pierre Segain et Joseph Rouault ont validé le circuit. Le 91 fournira les fleurs, le pôt, le repas d'après course, la coupe inter comités (elle sera prélevée sur le stock de Boutigny).

- Les départs auront lieu à 8h 30 et 10h 30 (2 sessions)

- Les engagements seront adressés à Mme Le Glévic

- L'Ufolep Essonne participera à la coupe de France paracycliste le 22/09/2019

- **La nocturne de Breuillet (TCM) du 14 juin est annulée** pour des raisons de sécurité.

- **Demandes de requalification inférieure :**

* Steven Malbet (junior 1 - CCMV) de 3 en 4. La CTD donne un avis favorable sous réserve de la communication de l'imprimé officiel dans les meilleurs délais.

* Régis Badia (ACL) de 3 en 4 – Avis favorable.

* Bruno Florie (AAOC) de 3 en 4 – Avis favorable

* Dominique Plaire (AAOC) de 3 en 4 – Avis favorable

* Frédéric Métais (CCSPP) de 2 en 3 – Avis favorable

7/ DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Le jeudi 13 juin

Fin de la réunion à 22h 50

PV communiqué le 18 mai

*